



1 Jours **Le contrat de transport**

dans JURIDIQUE - DROIT DES CONTRATS / Réf : JUR-DRCO-7

Objectifs de la formation

- Définir le droit national, européen et international applicable aux contrats de transport
- Identifier les risques liés à une clause
- Sécuriser ses contrats

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Décrire l'environnement juridique du contrat de transport

- Qu'est-ce qu'un contrat de transport ?
- Distinction avec les contrats voisins
- Quel est le droit applicable au contrat de transport ?
- Droit national, communautaire, international et usages
- Les conditions générales de vente
- Savoir utiliser les incoterms
- Connaître les déclarations fiscales et douanières à effectuer
- La Déclaration d'Echange de Biens / de Services dans l'Union Européenne
- Le Document Administratif Électronique
- Faire assurer la marchandise

Après-midi

2. Examiner les conventions de transports

- Le transport maritime
- Le transport aérien
- Le transport continental



- Le transport fluvial

3. Examiner le contrat de transport et la mise en jeu de la responsabilité du transporteur

- Le transport maritime (contrat, obligations des parties et responsabilité du transporteur)
- Le transport aérien (contrat et responsabilité du transporteur)
- Le transport continental (le transport routier international et le transport ferroviaire)
- Le transport fluvial (contrat et responsabilité du transporteur)

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Juristes, responsables logistique, commerciaux

Pédagogie

Méthodes pédagogiques :

- Utilisation de méthodes affirmatives permettant aux apprenants de découvrir un nouveau contenu. Afin de faciliter l'apprentissage, le formateur veillera à adopter une structure claire et efficace.
- Le formateur utilisera de nombreux exemples, comparaisons et images afin d'illustrer son propos. Il s'adaptera au nombre d'apprenants mais également à leur capacité d'adaptation.

Modalités d'évaluation :

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation pourra prendre la forme d'un QCM ou de questions orales.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation.

